



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Pierre, le 1^{er} septembre 2026

Les tendances conjoncturelles du deuxième trimestre 2026

L'Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM) publie les tendances conjoncturelles du deuxième trimestre 2026. Au deuxième trimestre 2026, l'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon a présenté un bilan contrasté marqué par une accélération de l'inflation.

L'inflation s'est accélérée et la consommation des ménages a reculé

Au deuxième trimestre 2026, l'inflation s'accélère pour atteindre 3,6 % en glissement annuel, portée en premier lieu par le dynamisme des prix de l'énergie (+16,6 %) et de l'alimentation (+4,3 %). Dans ce contexte, les importations de biens de consommation à destination des ménages enregistrent une baisse de 7,0 %, marquée par le repli concomitant des biens durables (-12,4 %) et non durables (-12,6 %). L'encours des crédits à la consommation conserve néanmoins une orientation positive (+4,2 % sur un an). Du côté des entreprises, l'investissement montre des signes de contraction, caractérisés par un net recul des importations de biens d'équipement (-8,8 % sur un an) et par un repli des crédits d'investissement (-5,0 %).

Un bilan nuancé dans les différents secteurs économiques

L'activité des différents secteurs de l'archipel présente des trajectoires nuancées. Dans le secteur halieutique, le quasi-triplement des captures de coquilles permet de compenser les faibles volumes enregistrés sur la pêche au crabe des neiges. La fréquentation touristique étrangère globale s'inscrit en hausse de 40 % sur un an, bien qu'elle accuse un léger repli de 2,2 % une fois neutralisé l'effet des croisiéristes. Enfin, l'activité du secteur du bâtiment et des travaux publics est tirée principalement par la dynamique des chantiers privés.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Marie URBAN - tél : 05 08 41 06 01, marie.urban@iedom.fr